

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE
DE HUEZ ALPE D'HUEZ
MAIRIE ANNEXE DE L'ALPE D'HUEZ
38750 ALPE D'HUEZ

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU SYNDICAT DU 25 JUILLET 2012
A LA MAIRIE DE L'ALPE D'HUEZ**

Membres du syndicat et invités présents :

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, Vice-Président
- Gérard NACLARD, membre du syndicat
- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, maire
- Nadine HUSTACHE, membre De la commission municipale
- Hervé MOSCA, membre de la commission municipale
- Xavier Perrier Michon, directeur ESF
- Christian REVERBEL, directeur du service des pistes SATA
- Christophe AVANTURIER, Dgs
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absents excusés :

- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Yann CARREL, directeur technique et d'exploitation SATA

La réunion débute à 14H 00.

Denis Delage informe que la fête des éleveurs aura lieu le 5 Août prochain. Concernant le syndicat, Il est proposé des réunions fixes dans l'année, environ 5 par an : en janvier pour le BP, en mars pour le vote des travaux et d'amélioration pastorale, en avril pour l'AG, en juillet pour le BS et en septembre pour la synthèse de l'année. Les dates restent à être fixées. Denis Delage rappelle qu'il préfère, concernant le nettoyage de la station, que l'ESF, qui apporte le plus de participants, détermine la date et l'organise en collaboration avec l'afp, Xavier Perrier Michon propose de faire participer école et collège pour ces gestes d'éco-citoyenneté.

Problème autour des travaux sur le périmètre de l'AFP :

1/ Piste de VTT :

- + Denis Delage regrette que la procédure concernant l'implantation de la piste de la piste de VTT près du lac Besson n'ait pas été respectée (autorisation par l'Assemblée des Propriétaires de l'AFP). Christian Reverbel rappelle que les propositions d'implantation des pistes de VTT relèvent du SIEPAVEO, qui représente l'ensemble des communes, présidé par Mr. Giniès, et non à la SATA ou Anim'Alp. Jean Yves Noyrey demande à ce que l'on veille à ce que les autorisations soient bien demandées. L'AFP fera donc un courrier au SIEPAVEO pour l'en informer.
- + Il est évoqué les câbles de terre sur les Babars qui peuvent être dangereux. et qu'il faudra enterrer. Christian Reverbel approuve et s'engage à les enterrer cette année.
- + Rolland Roche demande à ce que l'on supprime la brettelle sur la piste de VTT *DH9*

2/ Piste des camions travaux sur le Rif nel :

- ✚ Cette route qui permet d'accéder au chantier du télémixte est importante et personne ne s'attendait à une telle trace. Christian Reverbel confirme qu'après plusieurs tentatives il a fallu passer par là avec les camions mais que cette route sera effacée sitôt les travaux achevés et le tapis herbacé sera réactivé. Denis Delage pour rétablir la confiance entre les propriétaires et la Sata demande en mesure compensatoire que la Sata participe à l'élargissement du coral. Christian Reverbel s'engage à faire réaliser le terrassement de cet élargissement.
- ✚ Il est rappelé que les bergers doivent être prévenus longtemps en avance des contraintes liées aux travaux sur le pâturage et cela par les maitres d'œuvre et d'ouvrage.

Jean Yves Noyrey demande de la communication à tous les niveaux et Nadine Hustache souhaite à ce propos l'invitation à chacune des réunions de l'AFP du directeur général de la SATA Jean Christophe Hoff.

- ✚ Il est évoqué le démontage des canons à neige d'Huez, et Christian Reverbel précise que cela a été entamé mais n'est pas fini. Hervé Mosca souhaite l'achèvement de ce démontage, quitte à reparler de toutes ces contraintes pour l'année prochaine.

3/ Travaux Maison de l'Enfance et jardin d'enfants ESF sur le Rif Nel :

Denis Delage regrette que l'autorisation, pour des travaux sur le ruisseau et l'implantation de tapis roulant sur une partie du périmètre dans la zone du rif Nel, n'ait pas été demandée par le maitre d'ouvrage à l'Assemblée des Propriétaires de l'afp en vertu de la convention signée par la Commune.

- ✚ Les travaux ont débuté mais se pose le problème de la sécurité des enfants à proximité du Rif Nel et un projet de busage est en cours. Hervé Mosca regrette ce manque de concertation et souhaite que l'on prenne le temps d'étudier des solutions alternatives au busage qui artificialise le cour d'eau. Rolland Roche propose un recouvrement saisonnier du Rif nel. Des solutions seront étudiées. Aucune décision n'est prise quant à un éventuel busage. La concertation se poursuivra au niveau du Conseil Municipal et chacun sera consulté. En tout état de cause les mesures compensatoires prévues par l'autorisation des services de l'Etat devront être appliquées.
- ✚ Denis Delage propose au syndicat de donner l'autorisation à l'esf d'implanter un tapis roulant dans la future zone du jardin d'enfant qui se trouve dans le périmètre de l'afp en l'échange d'une redevance annuelle.

Le syndicat à l'unanimité autorise l'ESF à implanter un tapis roulant.

- ✚ Au-delà de l'indemnisation par l'ESF envers chacun des propriétaires concernés par le tapis roulant, il est voté un projet de convention AFP/ESF avec une redevance annualisée de 500 euros.

Point financier :

- + DM signée par Denis Delage concernant le changement de ligne budgétaire pour les indemnités de la secrétaire Cécile Arsenne.
- + Denis Delage demande à être au courant de façon régulière des états des restes à recouvrer des titres émis chaque année. Christophe Avanturier précise que la demande sera faite expressément auprès de la Trésorerie.

Questions diverses :

Denis Delage informe les membres de la rencontre du lendemain entre Christophe Moulin de la Fédération des Alpagnes, la SATA et la Commune concernant les travaux d'amélioration pastorale, le paiement et les demandes des subventions.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 17H 30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delage', with a large, sweeping flourish underneath.

Le Président Denis Delage,
Le 26 juillet 2012